

ASSEMBLÉE NATIONALE

MESURES D'URGENCE POUR LA PROTECTION DU POUVOIR D'ACHAT - (N° 144)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 826

présenté par

Mme Pasquini, M. Taché, M. Thierry, Mme Taillé-Polian, Mme Pochon, Mme Sebaihi,
Mme Rousseau, Mme Sas, Mme Regol, M. Raux, M. Peytavie, M. Lucas, Mme Garin, M. Julien-
Laferrière, Mme Laernoës, M. Iordanoff, M. Fournier, Mme Arrighi, Mme Chatelain,
M. Ben Cheikh, Mme Belluco et M. Bayou

ARTICLE 5

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.